

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Vanguard ESG Developed World All Cap Equity Index Fund (le « Fonds »)

Un compartiment de Vanguard Investment Series Plc

Institutional Plus GBP Acc

ISIN : IE00BPT2BN12

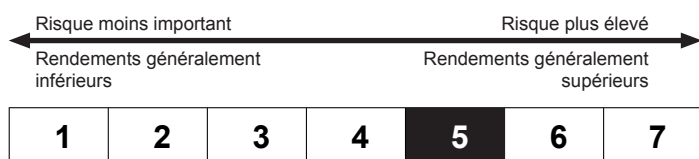
Manager : Vanguard Group (Ireland) Limited (« VGIL »)

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds applique une approche de « gestion passive » (ou indiciaire) et vise à répliquer la performance de l'indice FTSE Developed All Cap Choice Index (l'« Indice »).
- L'Indice, composé d'actions de grandes, moyennes et petites capitalisations des marchés développés à travers le monde, est un indice pondéré par la capitalisation boursière. La capitalisation boursière correspond à la valeur des actions en circulation d'une société sur le marché et indique la taille de la société. L'indice est élaboré à partir de l'indice FTSE Developed All Cap Index (« l'Indice parent »), qui est ensuite examiné au regard de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance par le promoteur de l'Indice, qui est indépendant de Vanguard.
- Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales et sociales en excluant des sociétés de son portefeuille en fonction de l'impact de leur conduite ou de leurs produits sur la société et/ou l'environnement. Pour ce faire, il convient de suivre l'Indice.
- Le Fonds vise à :
 - répliquer la performance de l'Indice en investissant dans la totalité, ou la quasi-totalité, des titres composant l'Indice, dans les mêmes proportions que ce dernier. Lorsqu'il n'est pas possible de la répliquer intégralement, le Fonds utilisera un procédé d'échantillonnage.
 - demeurer pleinement investi sauf en cas de situation politique ou de situation du marché exceptionnelle, ou autre condition similaire.
- L'Indice exclut les actions des sociétés que le promoteur de l'Indice détermine comme étant engagées ou impliquées et/ou comme percevant des revenus (au-dessus d'un seuil spécifié par le fournisseur d'Indice) dans les activités suivantes : les controverses, les énergies non renouvelables, les produits illégaux et les armes.
- Les investissements du Fonds seront, au moment de l'achat, conformes aux exigences ESG de l'Indice, sauf indication contraire ci-dessous concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou dans le prospectus. Le Fonds peut détenir des titres qui ne sont pas conformes aux exigences ESG de l'Indice jusqu'à ce que les titres concernés ne fassent plus partie de l'Indice et qu'il soit possible (selon le questionnaire d'investissement) de liquider la position.
- La devise de la catégorie d'actions est GBP.
- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché. Lorsque le Fonds utilise des instruments financiers dérivés, les instruments financiers dérivés sur un indice (par exemple, des swaps, des contrats à terme) peuvent contenir certaines composantes sous-jacentes qui peuvent ne pas répondre aux notations/critères ESG pertinents appliqués par l'Indice.
- Le Fonds investit en titres libellés dans des devises autres que la devise de la catégorie d'actions. Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.
- Le Fonds peut conclure des opérations de prêt garanties à court terme de ses investissements avec certains tiers éligibles. Cette démarche permet de générer un revenu supplémentaire et de compenser les coûts du Fonds. À cet égard, le Fonds peut recevoir des garanties qui peuvent ne pas répondre aux notations/critères ESG pertinents appliqués par l'Indice.
- Le Fonds peut ne pas convenir aux investissements à court terme.
- Les revenus provenant du Fonds seront réinvestis et comptabilisés dans le prix des parts du Fonds.
- Les coûts des opérations de portefeuille auront un impact sur la performance.
- Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues quotidiennement (sauf lors de jours fériés et selon les restrictions décrites à l'Annexe 1 du prospectus) en transmettant une demande par écrit. Une liste complète des jours lors desquels les actions du Fonds ne peuvent pas être vendues est disponible sur <https://global.vanguard.com/portal/site/loadPDF?country=global&docId=11630>.

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, ainsi que sur la relation limitée avec le Fournisseur d'indices, veuillez vous reporter aux Annexes 1 et 6 du prospectus de Vanguard Investment Series plc (le « prospectus ») sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>.

Profil de risque et de rendement



- Cet indicateur est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à une absence de risque.
- Le Fonds est noté 5 compte tenu de la nature de ses investissements qui comportent les risques énumérés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur la valeur des investissements du Fonds, voire l'exposer à des pertes.
 - La valeur des actions et titres de capital associés peut être impactée par les fluctuations quotidiennes des marchés d'actions. D'autres facteurs peuvent exercer une influence, comme l'actualité politique ou économique, les résultats des sociétés et des événements importants dans l'univers des entreprises.
 - Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.
 - Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, des pays, des devises ou des entreprises spécifiques. Il est donc plus exposé aux événements économiques, de marché, politiques ou réglementaires qui leur sont associés.

L'indicateur de risque et de rendement ne tient pas compte des risques d'investissement suivants dans le Fonds :

- Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de

contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.

- Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre au Fonds de céder ou d'acquérir aisément des placements, ce qui pourrait entraîner pour le Fonds des coûts plus élevés pour l'acquisition ou la cession de placements, ou pourrait signifier que le Fonds n'est pas en mesure d'acquiescer ou de céder des placements lorsqu'il souhaiterait le faire.
- Risque indicial. Le Fonds n'est pas destiné à répliquer parfaitement la performance de l'Indice à tout moment. Toutefois, il est attendu que le Fonds fournisse des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de son Indice.
- Risque lié à l'échantillonnage de l'Indice. Étant donné que le Fonds peut, dans certains cas, recourir à une technique d'échantillonnage de l'Indice au travers de laquelle un échantillon représentatif de titres est sélectionné pour répliquer l'Indice, il existe un risque que les titres sélectionnés pour le Fonds ne soient pas, au total, équivalents à l'Indice dans son ensemble.
- Risques de précision. Rien ne garantit que le fournisseur de l'Indice compilera l'Indice correctement ou que l'Indice sera correctement déterminé, composé ou calculé.
- Risque environnemental, social et de gouvernance. Le Fonds réplique un indice qui écarte certains investissements possibles si ces derniers ne répondent pas à certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). De ce fait, cela peut affecter l'exposition du Fonds à certains émetteurs et l'amener à renoncer à certaines opportunités d'investissement. Le Fonds peut réaliser une performance différente de celle d'autres fonds, y compris des fonds sous-performants qui ne cherchent pas à écarter les investissements de ce type.
- Risque de rééquilibrage non prévu. Outre les rééquilibrages programmés, le fournisseur d'indice peut effectuer des rééquilibrages supplémentaires ponctuels de l'Indice afin, par exemple, de corriger une erreur de sélection

Frais

Les frais dont vous vous acquittez permettent de payer les coûts de fonctionnement du Fonds, y compris les frais de publicité et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de rendement de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucune
Frais de sortie	Aucune
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés au Fonds sur un an	
Frais courants	0.13%
Frais prélevés au Fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Aucune

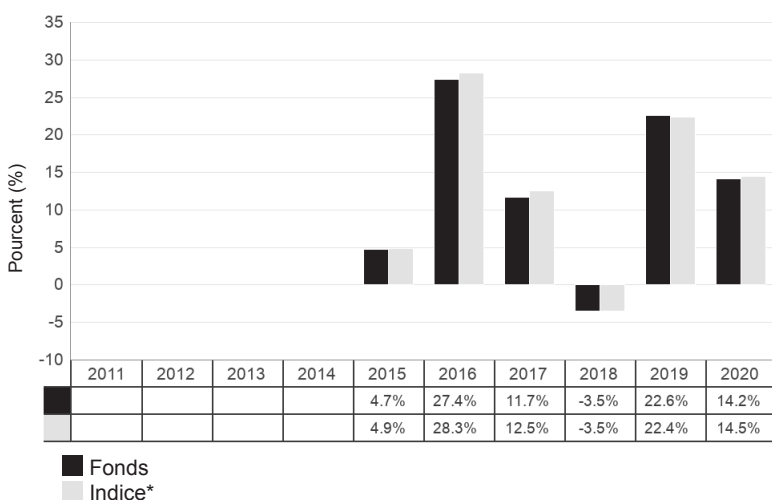
Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des montants maximums qui pourraient être moins élevés en réalité.

Les investisseurs peuvent se renseigner sur les frais d'entrée et de sortie réels auprès de leur conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué est basé sur les frais correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ce montant pourrait varier d'une année sur l'autre. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Buying Shares », « Redeeming Shares », « Fees and Expenses » à l'Annexe 1, et à la section « Swing pricing » à l'Annexe 2 du prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>

Performances passées



• Rendements antérieurs :

1. Ne préfigurent pas des rendements futurs.

2. Comprennent des frais courants et le réinvestissement des revenus dégagés. Les droits d'entrée et de sortie sont exclus.

3. Ont été calculés en GBP.

• Les actions du Fonds ont été lancées pour la première fois en 2011. Cette catégorie d'actions a été lancée en 2014.

*La performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables. L'indice de référence répliqué par le Fonds a été modifié avec prise d'effet au mercredi 13 mai 2020. Les données relatives aux performances passées pour chaque année jusqu'en 2019, qui sont indiquées dans le graphique des performances passées, se rapportent donc aux performances du Fonds lorsque celui-ci répliquait l'ancien indice de référence, à savoir l'indice FTSE Developed Index, dont les performances sont également indiquées dans l'histogramme qui se trouve à côté de l'histogramme indiquant la performance du Fonds pour cette période. Les données relatives aux performances passées à partir de 2020 concerneront l'Indice.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : Le dépositaire de Vanguard Investment Series plc (« VIS ») est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
- **Documents, cours des actions et autres informations** : Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des derniers rapports et comptes annuels et semestriels relatifs à VIS, ainsi que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations sur le Fonds, gratuitement, auprès de Vanguard Investment Series plc c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, D02 W329, Ireland ou sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>. Ces documents ne sont disponibles qu'en anglais.
- **Compartiments** : VIS est un Fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des passifs entre les compartiments. Cela signifie que les participations du Fonds sont conservées séparément des participations d'autres compartiments de VIS en vertu du droit irlandais et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas impacté par d'éventuelles demandes à l'encontre de tout autre compartiment de VIS.
- **Cours** : Les derniers cours publiés des parts du Fonds sont également disponibles sur le site Internet du FT (www.ft.com) ou sur <https://global.vanguard.com>
- **Actions** : Vous pouvez échanger vos actions du Fonds contre des actions de tout autre compartiment de VIS. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Des informations détaillées sur les conversions figurent dans le prospectus.
- **Responsabilité** : VGIL peut uniquement être tenu responsable sur la base de toute déclaration figurant aux présentes qui soit trompeuse, inexacte ou contraire par rapport aux parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- **Fiscalité** : VIS est soumis à la législation fiscale irlandaise. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.
- **Politique de rémunération** : Plus d'informations sur la Politique de rémunération de VGIL sont disponibles sur <https://global.vanguard.com/portal/site-portal/ucits-investment-information>, y compris : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et des avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages. Une copie imprimée de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.